**ARRETE** **PORTANT RETENUE SUR TRAITEMENT**

**POUR ABSENCE DE SERVICE FAIT**

**DE M ………………………………………**

**GRADE…………………….………………**

Le Maire (ou le Président) de ………,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

*(le cas échéant)* Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Considérant que les agents publics ont droit à rémunération après service fait,

Considérant l’absence non justifiée de M *(grade)*, à compter du ………………………… jusqu’au ………………………….

***ARRETE***

**ARTICLE 1 :**

En l’absence de service fait, M/Mme………………………….. ne percevra aucune rémunération du ………………………au ………………………

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera :

 - notifié à l’agent,

 - transmis au comptable de la collectivité,

 - transmis au Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Fait à …… le …….,

Le Maire (ou le Président),

*(prénom, nom lisibles et signature)*

*ou*

Par délégation,

*(prénom, nom, qualité lisibles et signature)*

Le Maire (ou le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère

exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

 - Le tribunal administratif peut être saisi par l’application

 informatique « Télérecours citoyens » accessible par le

 site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Notifié le : ....................

Signature de l’agent :